

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 10

**MINISTERE
DES MARCHES PUBLICS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 715: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	14
2.2.	PROGRAMME 716: AMELIORATION DU CONTROLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	22
2.3.	PROGRAMME 717: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	25
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	27
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	39

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	40
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	43

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les défis majeurs dans le secteur des marchés, conformément au DSCE, portent notamment sur :

- l'allègement des procédures de passation des marchés publics, dans le souci bien compris de raccourcir les délais tout en améliorant la qualité des attributions ;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques ;
- la mise en place d'une chaîne de contrôle rationalisée et cohérente ;
- l'application la plus large de la clause de préférence nationale prévue dans le code des marchés publics ;
- la mise en œuvre des dispositifs participatifs et performants de collecte et de diffusion en temps réel des informations fiables et accessibles à tous sur l'exécution physico-financière des projets.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a signé et fait publier le 20 juin 2018 le code des marchés publics. En dépit des performances enregistrées depuis la réforme entamée en 2011, une nouvelle impulsion était nécessaire pour plus de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats, de transparence, d'intégrité et d'efficience dans le secteur des marchés publics. Ladite impulsion prend corps avec le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui entérine la séparation des pouvoirs entre organe de contrôle, de passation et de régulation. Il consacre le Ministre des Marchés Publics Autorité chargée des marchés publics.

Pour s'adapter au nouvel environnement institutionnel mis en place par le décret ci-dessus indiqué, le Ministère des marchés publics a entrepris des concertations et des travaux devant aboutir à la refonte de son cadre organique afin de mieux s'adapter aux nouvelles missions qui lui sont dévolues. Les résultats de ces travaux ont été soumis à la Très Haute Hiérarchie.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

L'amélioration continue du système de passation et d'exécution des marchés publics a aboutie courant juin 2018, à une nouvelle réforme de celui-ci à travers, le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et le décret n°2018/366 portant Code des marchés publics. Ces derniers clarifient les responsabilités des acteurs, l'indépendance du mécanisme de gestion des recours ainsi que la séparation des responsabilités en matière de réglementation, de contrôle et de passation des marchés publics. En particulier, les Maîtres d'ouvrage passent leurs marchés sans limitation de seuil, et le contrôle externe des marchés publics est exercé par le Ministère chargé des marchés publics. Le Code des marchés publics donne la possibilité au Maître d'ouvrage de confier à un Maître d'ouvrage Délégué exerçant en son nom et pour son compte certaines de ses attributions. L'Autorité chargée des marchés publics est le Ministre chargé des marchés publics qui a la charge d'organiser et veiller au bon fonctionnement du système des marchés publics.

Plus précisément, le MINMAP :

En matière de passation des marchés publics :

- participe à la maturation des projets et la mise à jour périodique des journaux de programmation en liaison avec les Maîtres d'ouvrage ;
- veille à la qualité de la passation des marchés ;
- suit et contrôle les activités de passation des marchés et évalue les performances des acteurs de la passation des marchés (maîtres d'ouvrage, commissions, représentants du MINMAP, etc) ;
- assure la gestion des fichiers des acteurs de la passation des marchés (commissions, soumissionnaires, cocontractants) ;
- assure la gestion de la catégorisation des entreprises (contrôle des installations et des personnels, proposition de reclassement ou de déclassement des entreprises, etc.) ;
- autorise les procédures exceptionnelles (tenue d'un fichier et contrôle de leur contractualisation) ;
- Vulgarise les bonnes pratiques en matière de passation des marchés ;
- Vulgarise la passation des marchés par voie électronique ;

En matière de contrôle de l'exécution des marchés publics :

- vérifie à travers les contrôles inopinés, l'effectivité et la qualité des prestations réalisées et réceptionnées ;
- vérifie après signature du marché, son adéquation avec le dossier d'appel d'offres, la décision d'attribution et l'offre du cocontractant retenu ;
- assiste en qualité d'observateur, aux recettes et réceptions techniques des prestations ;
- reçoit une copie des décomptes provisoires et vise les décomptes définitifs ;
- contribue à l'alimentation de la banque de données sur les marchés publics.

En matière de gouvernance :

- lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics ;
- conduit les réformes nécessaires allant dans le sens de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- prend des sanctions à l'encontre des acteurs reconnus coupables de la violation des dispositions du Code des Marchés Publics ;
- veille à la mise en œuvre des dispositifs performants de la collecte et de la diffusion en temps réel des informations fiables et accessibles à tous les acteurs sur l'exécution des Marchés Publics.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'année budgétaire 2018, les programmes du MINMAP se sont déroulés dans un contexte marqué par :

- la signature du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- la signature du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

- la signature du décret n°2018/0002/PM du 05 JAN 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;
- la signature du décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisation ;
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures et actions utiles à la résolution des troubles dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, ainsi que la poursuite de la lutte contre le terrorisme dans l'Extrême nord du pays ;
- la poursuite de la réalisation des projets structurants et ceux de la CAN 2019 et du PLANUT.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

- la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
- les lois n°2017/010 et 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des Etablissements et des Entreprises Publiques ;
- l'ordonnance n° 2018/001 du 09/04/2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi portant la loi des finances pour l'exercice 2018;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que la mise en œuvre des réformes structurelles;
- la publication du rapport d'évaluation de la Gestion des Finances Publiques par la méthode PEFA ;
- la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 715

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS

Responsable du programme

PALDOU CHRISTOPHE
Directeur Général des Marchés des Infrastructures

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 715, Renforcement du système de passation des marchés publics est composé de trois actions : programmation des marchés publics, passation des marchés publics et renforcement de la qualité de la passation. Dans le cadre de ce programme, le MINMAP entend améliorer le système de passation des marchés publics en portant le taux des marchés publics passés dans le respect de la réglementation de 90% en 2016 à 95% en 2018. En outre, la réussite de ce programme constitue l'un des préalables à l'atteinte des objectifs du Ministère notamment celui d'assurer le bon fonctionnement des Marchés Publics. A ce titre, ce programme doit concourir au maintien du taux de marchés passés en procédure de gré à moins de 10% conformément aux standards mondialement reconnus dans un délai inférieur à cinq (05) mois.

OBJECTIF	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés publics passés dans un délai inférieur à cinq (05) mois
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	99.0
Indicateur	Année cible:	2018
	Intitulé:	Taux (%) des marchés passés suivant la procédure de gré à gré maintenu à moins de 10%
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	14.0
	Année de référence:	2016
Indicateur	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2018
	Intitulé:	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	90.0
Indicateur	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 4 835 700 000	CP 4 835 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	PALDOU CHRISTOPHE, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 715 en 2018 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- les lois n°2017/010 et 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des Etablissements et des Entreprises Publiques ;
- la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du

Président de la République;

- le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et le décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics
- la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 08 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- la finalisation de la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et des projets relatifs à la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 ;
- la poursuite de l'anticipation de la programmation des marchés avec l'appui du MINEPAT et des autres acteurs;
- la mise en œuvre des recommandations du CIEP 2017 ;
- l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La performance globale du programme 715 se décline de la manière suivante:

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	12,43% % de marchés de Gré à Gré (864) ; 76,6 % de marchés passés dans le respect de la réglementation; 70% des marchés passés dans un délai inférieur à (05) mois.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	73,65	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 181 338 439	CP 4 181 338 439
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 654 361 561	Ecart CP 654 361 561
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 185 796 526	CP 3 185 796 526
TAUX DE CONSOMMATION	76,19 %	76,19 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La signature des lois n°2017/010 et 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des Etablissements et des Entreprises Publiques ainsi que des décrets n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics a contribué à une baisse drastique des activités de la passation. En dehors des textes d'application du nouveau code dont la rédaction se poursuit, on peut relever le bilan ci-après : - 54 marchés ont été signés dans le cadre de la CAN 2019, - 49 marchés signés dans le cadre du PLANUT : - la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrage sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ; - la production à date des journaux de programmation de l'exercice 2018 dès le mois de décembre 2017 ; l'organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national dès le mois de décembre 2017 ; à la tenue régulière des sessions du Comité d'Examen des Recours et Différends ;	

PERSPECTIVES 2019	Avec la signature et la publication le 20 juin 2018 du Décret n° 2018/366 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le cadre logique de ce programme est en cours de révision. En tout état de cause, il sera question de poursuivre dans un premier temps élaboration des textes d'application du nouveau Code des marchés, d'arrimer l'organigramme du MINMAP à ses nouvelles missions et d'achever la mise en place des organes issus de la réforme notamment les SIGAMP, les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés et le Comité chargé de l'Examen des Recours.
----------------------	---

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

La performance détaillée du programme se décline de la manière suivante:

la performance globale du programme se décline de la manière suivante:

Action 01 PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS								
OBJECTIF	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics							
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés publics programmés en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	100.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100						
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés programmés en ligne					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 102,4%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	468.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	1000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1024						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	155 000 000	155 000 000	105 999 999	105 999 999	105	105	99,25 %	99,25 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'anticipation de la programmation qui intervient pour le quatrième exercice consécutif et qui consiste à programmer les marchés de l'exercice budgétaire n en année n-1 avec pour objectif, le lancement des Appels d'Offres dès le mois de Janvier, la signature dès le mois d'avril de la quasi-totalité des marchés afin de consacrer les huit (08) mois restants de l'année à la phase d'exécution des marchés signés. La poursuite de l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, notamment la programmation et l'affichage des marchés programmés en ligne.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Organisation des conférences de programmation des marchés de l'exercice 2018 sur l'ensemble du territoire national du 11 au 15 décembre 2017 ; - 4 733 marchés ont été identifiés et entièrement programmés pour un montant global de 723 529 200 044F Cfa après consolidation des données des Conférences de Programmation le 12 janvier 2018 ; - 5 370 marchés au final, correspondants à 4 882 Dossiers d'Appels d'Offres ont été identifiés et entièrement programmés pour un montant global de 881 314 547 103 F Cfa après consolidation des données au 20 avril 2018, des séances de rattrapage des Conférences de Programmation et des missions sur le terrain à l'effet de procéder à la programmation des marchés des Maîtres d'Ouvrages absents auxdites Conférences ; - 5 370 marchés ont été programmés ; - Production et publication des Journaux de programmation et des Plans de Passation; Suivi-évaluation des plans de passation au cours de l'exercice.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'atteinte des résultats de l'action a été possible grâce notamment : - à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ; - à la production à date des journaux de projets par le MINEPAT ; au suivi régulier des plans de passation et relance permanente des acteurs de la chaîne de passation des marchés.
Perspectives 2019	Avec la signature du Décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics. Il s'agira dorénavant de consolider les Plans de Passation élaborés par les MO/MOD ; de s'assurer plus que par le passé du respect des plans ainsi élaborés et rendre les MO/MOD aptes à produire les avants projets de JPM et PPM en utilisant la plateforme COLEPS.

Action 02 PASSATION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer une attribution des Marchés Publics programmés								
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés programmés, lancés et attribués dans le respect des délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 77,4%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		92.80000305175781						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		98.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		76,6						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés passés dans le cadre du PLANUT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 26,6%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		192.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		184.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		49						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés passés dans le cadre de l'organisation de la CAN 2019				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		66.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		0.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		54						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 527 300 000	3 527 300 000	2 996 442 013	2 996 442 013	2 022 300 100	894 936 947	67 %	30 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et la finalisation des projets relatifs à la préparation à la CAN 2019 ; la persistance de la crise sécuritaire à l'Extrême Nord, au Sud-ouest et au Nord-Ouest du Cameroun qui a engendré l'allongement des délais contractuels de certains projets devant être exécutés dans les localités à risques.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 4 117 marchés attribués ; - Signature de 3 573 contrats de marchés dont : · 200 par le MINDEL/MINMAP dont 54 dans le cadre de la CAN et 49 dans le cadre du PLANUT ; · 631 par les Chefs des administrations publiques ; · 357 par les Chefs des Etablissements publics administratifs ; · 836 par les Maires et Délégués du Gouvernements ; 1 549 par les Délégués régionaux et départementaux du MINMAP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par : - la sensibilisation des différents acteurs de la passation sur le respect des délais réglementaires la formation des acteurs opérationnels en passation des marchés ; l'accompagnement des Maîtres d'ouvrages dans la contractualisation des marchés, notamment ceux chargés de la mise en œuvre des différents programmes spéciaux (MINHDU, MINTP, MINADER, etc.) ;								

Perspectives 2019	Avec la signature du Décret n°2018/366 portant Code des marchés publics, la passation des marchés est dorénavant dédiée exclusivement au MO/MOD. A ce titre, cette action sera supprimée du cadre logique du MINMAP et remplacée par une autre « <i>suivi/contrôle de la passation des marchés publics</i> », qui prend en compte les nouvelles orientations des missions du MINMAP.
-------------------	---

Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION

OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés passés sans recours fondés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,74%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		99.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,74						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 153 400 000	1 153 400 000	1 078 896 427	1 078 896 427	1 058 296 427	1 058 296 427	98 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre des mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, notamment en matière de contrôle à priori de la passation des marchés et de la gestion des recours qui, comme par le passé continuent à être traités par le MINMAP en attendant la mise en place effective du Comité d'Examen des Recours et Différents prévu par les nouvelles dispositions.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	les sessions du CERD ont donné lieu au traitement de de 190 dossiers dont 18 demandes d'arbitrage et 172 recours dont 18 recours fondés . une mission de contrôle de la passation des marchés publics auprès des autorités contractantes et des commissions de passation des marchés publics								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	0,26% de recours fondé par rapport aux nombres de marchés passés.								
Perspectives 2019	Finalisation des textes d'application sur le nouveau Code des Marchés ; Vulgarisation du nouveau Code auprès des acteurs des Marchés Publics ; Accentuation du renforcement des capacités du personnel suivant la nouvelle architecture et les missions du MINMAP.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 716

AMELIORATION DU CONTROLE DE L'EXECUTION DES MARCHES
PUBLICS

Responsable du programme

NYELE ABANDA LAURENT

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de ce programme, les actions du MINMAP porteront notamment sur l'évaluation de l'exécution physique et financière des marchés passés et sur le renforcement du contrôle de l'exécution des marchés publics. L'objectif recherché étant l'exécution des prestations conformément aux clauses contractuelles afin de garantir la qualité des prestations livrées.

OBJECTIF	Veiller à l'exécution des marchés publics dans le respect des dispositions contractuelles	
Indicateur	Intitulé:	Taux de marchés publics exécutés dans le respect des dispositions contractuelles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	83.30000305175781
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	98.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 791 600 000	CP 2 791 600 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYELE ABANDA LAURENT,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 716 en 2018 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République;
- la signature du décret portant Code des Marchés Publics qui supprime le visa préalable avant paiement de décomptes intermédiaires ;
- l'exécution des prestations relatives au Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), à la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations et aux Grands Projets Structurants.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La performance globale du programme 716 se décline de la manière suivante:

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2075 marchés ont fait l'objet de contrôle sur le terrain au 31 décembre 2018. Ce qui a permis d'obtenir les résultats suivants : Marchés réceptionnés : 865 (44%) ; Marchés en cours d'exécution : 1 063 (48%) ; Marchés non démarrés : 060 (03%) ; Marchés abandonnés : 087 (04%).	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	49,3	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 358 842 643	CP 2 358 842 643
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 432 757 357	Ecart CP 432 757 357
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 704 444 621	CP 1 480 545 676
TAUX DE CONSOMMATION	72,25 %	62,77 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Contrôle sur pièces, contrôle sur le terrain. 1 063 marchés d'un montant TTC de 536 626 304 654 FCFA en cours d'exécution, ont été contrôlés. 2075 marchés d'un montant TTC de 4 269 456 221 838 FCFA contrôlés en 2018 ; Pour le plan d'urgence, 250 marchés d'un montant TTC de 477 967 320 687 FCFA ont été contrôlés à la DGCMP en 2018 Pour les projets CAN, 65 marchés d'un montant TTC 668 176 989 135 FCFA ont été contrôlés à la DGCMP en 2018.	
PERSPECTIVES 2019	Pour améliorer le contrôle des prestations et des procédures, il est envisagé les actions suivantes : - Intensification des missions de contrôle de l'exécution des prestations ; - La mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités ; - L'acquisition des moyens logistiques supplémentaires ; L'acquisition d'un équipement minimum pour le contrôle.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

La performance détaillée du programme se décline de la manière suivante:

Action 01 EVALUATION PERIODIQUE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES MARCHES PUBLICS								
OBJECTIF	Améliorer le niveau d'exécution des marchés publics							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de suivi produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	704 600 000	704 600 000	589 612 979	589 612 979	310 709 957	310 480 012	51,14 %	51,13 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action en 2018, a été influencée par les éléments de contexte ci-après : - la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République ; - la signature du décret portant Code des Marchés Publics en milieu d'année ; - l'exécution des prestations relatives au Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) , la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations et aux grands projets structurants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Cette activité qui représente 40% des activités de la DGCMP. Elle regroupe : • Le Contrôle sur pièces ; • le suivi des activités des brigades déconcentrées ; 45 équipes de missions de contrôle des marchés passés en 2017 et 2018, dans les départements, sous la coordination du Chef de Brigade MAS, Mr ELOUNDOU MVONDO.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	2 831 documents de paiement traités dont 2 032 ont reçu un visa préalable ; 1 735 891 512 Fcfa de pénalité ont été appliquées , au titre des redressements							
Perspectives 2019	Avec la signature du décret portant Code des marchés publics le visa préalable avant paiement des décomptes intermédiaires est exclu. Cependant le visa est porté uniquement sur les derniers décomptes ou factures. A ce titre, les services du MINMAP effectueront une mission de collecte des documents contractuels auprès des MO/MOD.							

Action 02 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des marchés dans le respect des dispositions contractuelles								
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 105,6		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		82.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 087 000 000	2 087 000 000	1 769 229 664	1 769 229 664	1 393 734 664	1 179 065 664	78,78 %	66,64 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Exécution des travaux relatifs à la CAN, au PLANUT et aux grands projets structurants ; Exécution des marchés passés durant l'exercice 2017 et devant faire l'objet d'un contrôle ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 03 équipes de missions de contrôle des marchés des bâtiments et équipements collectifs, en octobre 2018 ; - 04 équipes de missions de contrôle des marchés des travaux routiers, en octobre 2018 ; - 03 équipes de missions de contrôle des marchés des autres Infrastructures, en octobre 2018. - des missions de contrôle ont aussi été déployées pour les chantiers de la CAN et du PLANUT								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- 102 missions se sont déployées sur toutes l'étendue du territoire pour le contrôle de 1063 prestations d'un montant de 536 626 304 654 F CFA ; - 865 Participations aux travaux de commissions de réceptions et commissions de suivi et de recette technique des prestations dans les administrations à Yaoundé, dans le territoire national et à l'extérieur du pays. 87 Projets abandonnés.								
Perspectives 2019	- Intensification des descentes sur le terrain ; - renforcement des capacités des personnels ; - acquisition des moyens logistiques supplémentaires ; acquisition des équipements spécifiques de contrôle.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 717

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

NASAKO FRITZ GERALD

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend mettre en oeuvre à travers le programme 717 validées par le Parlement, un ensemble d'actions permettant de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer le cadre et les conditions de travail.

OBJECTIF	Améliorer les performances des Services	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des Activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	97.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 9 561 700 000	CP 9 561 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NASAKO FRITZ GERALD,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2018, la mise en œuvre du programme 717 s'est effectuée dans un contexte marqué par :

- la poursuite de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics
- la poursuite de l'opérationnalisation du projet e-procurement.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La performance globale du programme 717 se décline de la manière suivante:

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Construction des Services déconcentrés du MINMAP (08 DR et 04 DD en cours de construction ou de finalisation) ; - Paiement des primes des personnels effectués ; - Cadre de travail amélioré par l'acquisition du matériel de bureau et du matériel roulant (Services Centraux et Déconcentrés) ; - Aménagement de la salle serveurs pour la plateforme COLEPS ;	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	83%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 927 549 715	CP 8 927 549 715
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 634 150 285	Ecart CP 634 150 285
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 167 144 730	CP 7 443 087 252
TAUX DE CONSOMMATION	91,48 %	83,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat est rendu possible grâce à l'organisation régulière ; - des réunions de coordination - des missions de suivi des activités des services déconcentrés. - de la supervision, la coordination et la tenue des comités (PPBS, archives, CERD ; e-procurement) - l'amélioration des conditions de travail du personnel.	
PERSPECTIVES 2019	- Continuer à doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ; - Poursuivre le programme de construction des locaux devant abriter les services déconcentrés ; - anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions Centrales de Contrôles des Marchés Publics ; - Poursuivre l'opérationnalisation de la phase I du projet e-procurement ; - poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

La performance détaillée du programme se décline de la manière suivante:

la performance de l'ensemble du programme se décline de la manière suivante:

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	528 000 000	528 000 000	503 366 198	503 366 198	503 366 198	503 366 198	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la poursuite de la supervision de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics - supervision de la poursuite de l'opérationnalisation du projet e-procurement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ; - La coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services ; - Signature de la Lettre-Circulaire précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Code des Marchés Publics, - Mise en place d'un Groupe de travail chargé de l'élaboration des textes d'application issus du Code des Marchés Publics ; - Signature de la Lettre-circulaire relative aux panneaux d'identification des marchés d'infrastructure en cours d'exécution.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Décision du MINDEL/MINMAP mettant sur pied le Groupe de travail chargé de l'élaboration des textes d'application du Code des marchés publics.								
Perspectives 2019	Poursuite et renforcement de la supervision et de la coordination stratégique au ministère à travers le renforcement des missions d'inspections, de contrôle d'enquêtes et de suivi.								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP								
Indicateur	Intitulé:		documents de planification et de programmation financière produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 000 000	12 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La consolidation des programmes supports au sein des administrations publiques suite aux recommandations du CIEP ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration de la revue des programmes de l'exercice 2018-2022; - Actualisation des CDMTs 2019-2021; - Élaboration du RAP 2017 Elaboration PPA 2019 ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Revue des programmes 2018-2022 disponible ; - CDMT 2019-2021 disponible ; - RAP 2017 disponible ; PPA 2019 disponible.								
Perspectives 2019	RAS								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 915 700 000	3 915 700 000	3 063 058 505	3 063 058 505	3 054 798 505	2 355 611 506	99,73 %	76,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- poursuite de la mise en œuvre du budget programme ; - actualisation des programmes et actions ; désignation des contrôleurs de gestion et des responsables d'actions.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Rapport de suivi du budget programme élaboré ; - Rapport de mise en œuvre du budget-programme ; - Gestion effective des applications métier du budget (PROBMIS, EDIT DATA et SYSTAC) ; - Gestion des Comités mis en place au MINMAP ; - Dépenses Communes de fonctionnement Reserve Logistique d'Appui ; - Suivi de l'exécution du budget programme ; - Règlement des dettes et arriérés (liste des prestataires) - Entretien des équipements GPS et surveillance des véhicules du MINMAP par Géolocalisation (GPS) ; - Redevance CAMTEL ; - Droits de Régulation des Marchés Publics ; - Service de gardiennage ; - Colisage et acheminement du courrier ; - Abonnement journaux annuels (CameroonTribu-ne, Action, etc) ; - Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés ; - Missions à l'extérieur ; - Gestion des parkings ; - Location des véhicules ; - participation aux foires et autres ; - Entretien du parc automobile du MINMAP (flotte DAG) ; Entretien et maintenance des équipements (climatiseurs, extincteurs, sanitaires, plomberies).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Rapport de la mise en œuvre du budget programme disponible ; Rapports d'activités trimestriels et annuels des Comités ; factures de règlement ; - 04 dossiers pour règlements de 04 lettres-commandes ; - 01 décision d'engagement pour organisation matérielle et financière effective conférence annuelle ; - 01 décision participation un séminaire à Paris								
Perspectives 2019	Vulgariser les outils de gestion du budget programme et implication davantage de tous les responsables d'action								

Action 04 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect de lois et engagements et à la représentation du MINMAP en justice								
Indicateur	Intitulé:		Nombre projets de texte et de mémoire en défense élaborés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	75 000 000	75 000 000	30 399 949	30 399 949	28 800 000	28 800 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ; - Commissions de passation des marchés mises en place ; actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration du cadre réglementaire de passation des marchés par voie électronique ; - Instruction des requêtes et recours administratifs avec la production d'un rapport d'instruction annuel ; Elaboration de la loi sur la passation électronique du marché ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la poursuite de la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants. Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la réorganisation du comité des recours et des différends. L'élaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées								
Perspectives 2019	Poursuivre la coordination technique de l'élaboration des textes d'application du Nouveau Code des marchés publics								

Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mette en place un dispositif fonctionnel de remontée et diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports statistiques produits annuellement au Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	45 000 000	45 000 000	33 898 659	33 898 659	32 298 659	32 298 659	94,84 %	94,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Dans une administration résolument tournée vers un management axé sur la performance ; Une réticence des acteurs et un accès très difficile à l'information L'élaboration des indicateurs de performances, et la production des données statistiques en vue renseigner ces indicateurs devient impératif.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Rapports de statistiques trimestriels mars 2018, juin 2018, septembre 2018 et décembre 2018 sont produits et diffusés ; - informations statistiques sur les marchés publics disponibles ; - Recueil de statistiques sur les marchés publics disponible ; actualisation du manuel des indicateurs de performance effectuée.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à : - La poursuite de la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun - Tribune ; - Le MINMAP a produit un draft de rapport annuel de manuel des indicateurs de performance du secteur des Marchés Publics ; - Le MINMAP a produit 03 rapports trimestriels des statistiques la rédaction et la production du recueil de statistiques sur les marchés publics passés en 2018;								
Perspectives 2019	- Poursuivre les travaux d'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics ; - Sensibiliser les acteurs - développer davantage le module de traitement de l'application afin d'avoir en temps réel ensembles des informations nécessaires à l'évaluation de la performance du ministère ; mettre en place une plateforme de collecte et de traitement de l'information statistique.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie du développement des TIC								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 101,8%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		55.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		56						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	245 000 000	245 000 000	231 873 827	231 873 827	236 941 355	236 941 355	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de l'action ici est marqué par plusieurs aspects. Il s'agit de : - le développement de l'administration électronique ; - la poursuite de la coopération entre le Cameroun et la Corée du Sud pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés dont les premiers textes ont été signés. Il s'agit notamment de : · décret n°2018/001 du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'application, · décret n° 2018/002 du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun. Outre ces textes du premier ministre, chef du gouvernement, deux arrêtés ont été signés par le ministre en charge des marchés publics. Il s'agit : - De l'arrêté fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2019 - De l'arrêté fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2019 ; l'arrêté mettant en vigueur la charte d'utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 60% des activités du MINMAP diffusé sur le site Web ; - l'application COLEPS disponible à l'adresse http://marchespublics.cm; - 800 utilisateurs du système COLEPS formés (Maîtres d'Ouvrages, Autorités Contractantes, Soumissionnaires, Commissions de passation des marchés, etc.) ; - Le module de signature des contrats opérationnel - L'étude sur l'infrastructure réseau dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP élaborée et validée ; - Matériels et outils acquis pour la maintenance informatique au MINMAP ; - l'application de gestion du courrier mailsoft réalisée ; Projet cadre normatif élaboré et transmis à la hiérarchie pour validation.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- la rédaction du « e-procurement master plan in Cameroon » ou plan directeur ; - la conception d'un portail ; - la conception et la mise en œuvre des modules de passation en ligne ou e-bidding ; - l'aménagement d'une salle serveur ultra-sensible. - 1024 projets ont été programmés et sont visibles sur la plateforme COLEPS, avec possibilité de télécharger les plans de passation des marchés qui en sont issus. 162 avis d'appel d'offres ont fait l'objet de publication sur la plateforme en 2018 et sont également visibles sur le site www.marchépublics.cm et www.publicscontract.cm avec possibilité de télécharger les dossiers d'appels d'offres y relatifs - 720 Acteurs des marchés publics formés ; - MOU signé ; - Le module de programmation actualisé. - 80 certificats attribués ; - Site web actualisé ;
Perspectives 2019	- Développer des applications dans le but d'optimiser le fonctionnement des services du MINMAP, notamment le suivi de la passation et de l'exécution physico-financière ; - Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du Ministère ainsi que dans les services déconcentrés ; - Poursuivre les activités de mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet e-procurement ; - Poursuivre la formation des acteurs de la chaîne des marchés publics à l'utilisation de COLEPS ; - Mettre en place un site de backup et le call center pour le système COLEPS. - Finaliser le cadre normatif et juridique de la passation électronique des marchés publics

Action 07 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipement adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,7%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 395 000 000	2 395 000 000	2 515 964 126	2 515 964 126	1 877 964 126	1 855 964 126	74,64 %	73,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place et équipement des structures du Ministère des Marchés Publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- services centraux et déconcentrés équipés en mobilier de bureau ; - bâtiments bien entretenus. - construction d'un forage avecchâteau d'eau et Connexion de la Délégation Régionale de l'Adamaoua au réseau ENEO ; - poursuite des constructions et maîtrises d'œuvres de six (06) délégations régionales et de neuf (09) délégations départementales (Phase 4) ; - aménagement du bâtiment B des services centraux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Sécurisation du site, Etudes géotechniques et construction de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord ; - Construction et Maîtrise d'œuvre de la Délégation Régionale du Sud-Ouest ; - Construction et Maîtrise d'œuvre de la Délégation Régionale de l'Ouest ; - Sécurisation du site, Etudes géotechniques, Construction et Maîtrise d'œuvre de la Délégation Régionale du Nord ; - Sécurisation des sites, Etudes géotechniques, Construction et Maîtrise d'œuvre de la Délégation Régionale de l'Est ; - Sécurisation des sites, Etudes géotechniques, Construction et Maîtrise d'œuvrede la Délégation Régionale du Nord-Ouest ; - Travaux de construction et maîtrise d'œuvre de la Délégation Régionale du Sud (phase 4) ; - Aménagement de la voie d'accès à la Délégation Régionale du Littoral ; - Finalisation de l'aménagement extérieur de la Délégation Régionale de l'Adamaoua ; - Construction d'un forage avec château d'eau et Connexion de la Délégation Régionale du Littoral au réseau ENEO ; - Travaux de construction et maîtrise d'œuvre de la Délégation départementale du Noun (phase 2) ; - Travaux de construction et maîtrise d'œuvre de la Délégation département du Faro (phase 2).								
Perspectives 2019	Le MINMAP entend poursuivre la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, équipements informatiques et matériel roulant de contrôle.								

Action 08 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62,5%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 119 000 000	2 119 000 000	2 380 322 976	2 380 322 976	2 270 577 991	2 269 057 512	95,39 %	95,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mouvement des personnels ayant permis de combler les postes vacants ; Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées ; La signature du décret portant code des marchés publics a								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actes de carrière produits ; - Rapport d'assainissement produit ; - Formation du personnel ; - SIGIPES et ANTILOPE opérationnels.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- l'assistance sociale à plusieurs personnels tels que les remboursements des frais médicaux, cas des décès; - actes d'avancements de classe, de grade, d'échelon, de mise en retraite ; - la tenue des sessions de la commission interne de formations et des stages. · 12 personnels du MINMAP ont pu bénéficier d'une formation individuelle au cours de l'année 2018 ; · 113 personnels du MINMAP ont pu bénéficier d'une formation de masse au cours de l'année 2018.								
Perspectives 2019	- Poursuivre l'assainissement du fichier solde ainsi que la gestion des emplois, des postes de travail et compétences ; - Poursuivre la mise en œuvre du renforcement des capacités des personnels ; - Poursuivre la formation des personnels du MINMAP.								

Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	150 000 000	150 000 000	95 984 351	95 984 351	93 984 351	93 384 351	97,92 %	97,29 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion de l'ex IG/EPS au poste de SG/MINMIDT								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Analyse des rapports d'activités des services déconcentrés du MINMAP (Notes adressées au MINDEL/MINMAP disponibles) - Rapports d'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés disponibles - Rapports de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP disponibles.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes par la cellule interne de lutte contre la corruption et l'exploitation effective des numéros verts (699 37 07 48/ 673 20 57 25) dans le cadre des dénonciations de mauvaises pratiques dans les phases de passation et d'exécution des marchés publics ; - Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois selon les cas d'exactions ; - des missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et 3 rapports d'évaluation ont été produits à cet effet.								
Perspectives 2019	- Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes. - s'assurer de la synergie entre les organes de passation et d'exécution des marchés sous la responsabilité du MINMAP, conformément au nouveau Code des marchés publics.								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menée								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	60 000 000	60 000 000	58 961 141	58 961 141	31 099 999	31 099 999	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Préparation de la foire Promote 2018 ; - Poursuite de la rédaction du Magazine du MINMAP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Protocole assuré lors des cérémonies ; - Participation du MINMAP à la foire Promote 2018 ; - Médiatisations de toutes les activités du MINMAP(conférence annuelle des responsables, Journées de programmation des marchés publics, participations aux émissions radio (03), participation à PROMOTE ; - Rédaction du magazine bimensuel du MINMAP est effectif ; - Tous Documents officiels traduits et contrôle de la qualité ; - Mise en place d'un Journal/ organe de presse au MINMAP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ; - de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ; - de la conférence de programmation des marchés publics .								
Perspectives 2019	- Animation d'une émission radiophonique à la CRTV ; - Multiplication des éditions du magazine du MINMAP sur les marchés publics.								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires								
Indicateur	Intitulé:		Volumétrie des documents traités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		ml						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		500.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		1000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	17 000 000	17 000 000	13 719 983	13 719 983	12 919 983	12 919 983	94,16 %	89,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Exiguïté des locaux de stockage et de conservation des documents ; - Meubles de rangement inappropriés ; - Défaut de centralisation des archives à l'intérieur d'un seul pôle ; - Déficit en personnels formés et dévolus aux tâches relatives au traitement des archives.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite de la constitution des fonds et traitements archivistiques ; - Assainissement des Archives dans les Services Centraux et dans les Délégations Régionales et Départementales du MINMAP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bordereaux de transfert des documents des structures du MINMAP vers le dépôt d'archives; - Bordereaux d'élimination des copies des offres des soumissionnaires non retenues ; - Procès-verbaux d'élimination ; - Rapports de missions effectuées dans les dix (10) délégations régionales du MINMAP disponibles.								
Perspectives 2019	- Poursuite des activités de la collecte, de la centralisation, du tri et de l'élimination des documents issus de l'activité de passation des marchés au MINMAP ; - Vulgarisation des outils techniques de gestion des archives : cadre de classement, manuel de procédure et calendrier de délais de conservation ; - Conservation des documents stockés à la Sous-Direction de la Documentation et des Archives ; - Poursuite dans les Services Déconcentrés du MINMAP de la destruction des copies des offres non retenues ; - Equipement des dépôts d'archives des Services Centraux et Déconcentrés du MINMAP.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

L'exercice 2018 aura particulièrement été marqué par la signature d'un certain nombre de textes, notamment :

- les lois n°2017/010 et 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des Etablissements et des Entreprises Publiques
- le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui consacre le ministre des marchés publics comme Autorité chargée des marchés publics, et responsabilise totalement les Maîtres d'Ouvrages dans la passation des marchés publics ; il y a aussi :
- le Décret no 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ; au cours du même exercice,
- Les activités majeures qu'ont été menées au cours dudit exercice portent sur :
- Le renforcement du système de passation des marchés publics ;
- L'intensification des opérations de contrôle ;
- La gouvernance et la promotion de l'intégrité ;
- La poursuite de l'important chantier de dématérialisation des procédures ;
- L'opération d'assainissement du fichier solde et personnel du ministère et enfin ;
- Le chantier de l'élaboration des textes d'application du nouveau Code des marchés publics.

En ce qui concerne le renforcement du système de passation des marchés, le ministère des marchés publics a anticipé en décembre 2017, la programmation des marchés de l'exercice 2018. Cette opération a permis de programmer **100%** des **4 733** marchés identifiés pour un montant cumulé de **sept cent vingt-trois milliards cinq cent vingt-neuf millions deux cents mille quarante-quatre (723 529 200 044) fcfa**.

Issus pour la plupart du journal des projets du MINEPAT, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics Administratifs, ces projets sont repartis ainsi qu'il suit :

- **245** projets relevant des commissions centrales soit **5,18%** de l'ensemble des marchés programmés ;
- **566 projets pour les commissions ministérielles soit 11,96%** ;
- **790 projets relevant des commissions régionales soit 16,69%** ;
- **1300 projets relevant des commissions départementales soit 27,47%** ;
- **1572 projets pour les commissions internes soit 33,21%** et ;
- **260 projets** relevant des commissions spéciales soit **5,49%**.

Pour ce qui est de la passation des marchés issus des projets d'investissement public au terme du troisième trimestre 2018, le ministère a passé directement à travers les Commissions Centrales, Régionales et Départementales **1820** marchés.

Par ailleurs, **49** marchés ont été contractualisés dans le cadre du PLANUT pour un montant de **soixante-onze milliards deux cent cinquante-neuf millions quatre cent trente mille quatre cent trente un (71 259 430 431) fcfa**. Ces marchés avaient notamment trait :

- À la fourniture et l'installation des équipements biomédicaux aux centres hospitaliers

régionaux de Bamenda, Bafoussam, Bertoua, Garoua Ngaoundéré Douala et Yaoundé ;

- À l'exécution des travaux de construction et d'aménagement des retenues d'eau et des infrastructures connexes ;
- À l'exécution des travaux de réhabilitation des rues au camp Yabassi à douala.

Concernant l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, **54** marchés ont été signés pour un montant de **deux cent seize milliards neuf cent soixante-quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux (216 964 199 382) fcfa, notamment :**

- la réhabilitation des stades MbappeLeppe et Bonamoussadi à Douala,
- la réhabilitation des stades MTN à Mbouda, Fotso Victor à Bandjoun, Toket et Municipal à Bafoussam et,
- la construction du stade annexe au stade de Kouekong à Bafoussam ;
- la réhabilitation et/ou construction des voies d'accès aux stades, équipements hospitaliers à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bandjoun et Garoua.

Par ailleurs, en tant que garant du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP a constamment veillé sur le contrôle des activités de passation des marchés menées par les autorités contractantes.

Dans ce registre, l'on a noté que **864** marchés ont été passés suivant la procédure du gré à gré, représentant un pourcentage de **12,43%** des marchés attribués, statistiques largement impactées par les marchés de la CAN 2019 et du PLANUT.

Le programme relatif au contrôle a permis la mise en œuvre de deux actions phares, à savoir :

- L'évaluation de l'exécution physique et financière des marchés publics ;
- Le renforcement du contrôle de l'exécution des marchés publics.

Avec la signature du code des marchés publics intervenue le 20 juin 2018, les activités de contrôle de l'exécution des prestations ont connu une forte baisse à mi-parcours, en ce qui concerne le contrôle sur pièce à travers le visa préalable du MINMAP sur les documents de paiement. Désormais, ledit visa n'est plus requis que sur le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestation.

S'agissant de l'évaluation de l'exécution physique et financière des marchés publics, le dernier rapport publié au mois de novembre 2018 révèle que le taux d'exécution physique des marchés se situe autour de **90%**. Cette performance est satisfaisante et autorise de réels espoirs pour le futur.

Pour ce qui est spécifiquement des marchés relatifs au **plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique**, malgré de sérieuses difficultés de paiement des décomptes, le taux global d'exécution physique des **286** projets y relatifs se situe autour de **52%** au 31 octobre 2018, pour un montant ttc de **cinq cent soixante-quinze milliards cent vingt-quatre millions deux cent vingt mille neuf cent vingt-neuf (575 124 220 929) francs cfa**.

Les pénalités générées à l'occasion du traitement des dossiers de paiement s'élèvent à la somme de **cent trente-trois millions trois cent soixante-dix mille (133 370 000) francs cfa**. Il convient tout de même de relever qu'à ce jour, certains chantiers sont à l'arrêt pour diverses raisons dont la principale demeure le non-paiement des décomptes.

Toujours au chapitre du contrôle de l'exécution des marchés publics, le MINMAP a contrôlé la quasi-totalité des marchés d'infrastructures pluriannuels tels que ceux des grands projets structurants déjà réceptionnés. Il s'agit, des barrages de Mekin, Memve'ele, Lom-Pangar, des entrées est et ouest de la ville de Douala et enfin, du second pont sur le Wouri.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des marchés publics », les actions du ministère ont notamment porté sur le renforcement de la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics, à travers l'intensification des activités de la cellule dédiée qui a procédé systématiquement à des investigations à la suite des dénonciations écrites ou orales des mauvaises pratiques aussi bien au niveau de la passation que dans la phase d'exécution des marchés publics.

Evoquant à présent les avancées du projet « **e-procurement** », les actions les plus significatives ont notamment porté sur la poursuite et la finalisation, avec satisfaction, de la première phase du projet, dont les résultats sont du reste visibles et appréciables à travers notamment :

- ü La rédaction du « e-procurement master plan in Cameroon » ou plan directeur ;
- ü La conception d'un portail ;
- ü La conception et la mise en œuvre des modules de passation en ligne ou e-bidding ;
- ü L'aménagement d'une salle serveur ultra-sensible.

Avec cette infrastructure technique, **1024** projets ont été programmés et sont visibles sur la plateforme COLEPS, avec possibilité de télécharger les plans de passation des marchés qui en sont issus.

Par ailleurs, les acteurs ont été formés pour la passation en ligne dans les régions du littoral, du centre, de l'Adamaoua, de l'est, de l'ouest et du sud. Les mêmes formations devront se poursuivre dans les régions du nord, de l'extrême-nord, du sud-ouest et du nord-ouest au cours du présent exercice.

Enfin, le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ayant apporté un certain nombre d'innovations majeures dans le système des marchés publics, le MINMAP a entrepris un vaste chantier d'élaboration des textes d'application dudit code.

3.2. LEÇONS APPRISSES

De manière générale, l'activité au sein des divers organes du Ministère des marchés publics s'est déroulée sans particularité majeure au cours du premier semestre de l'exercice 2018. Cependant, au cours du second semestre, lesdites activités ont connu un ralentissement du aux nouvelles orientations issues du décret portant code des marchés publics notamment : l'institution d'un le visa uniquement sur les derniers décomptes ou factures, le transfert de toute activités de passation des marchés exclusivement dévolues aux Maitres d'ouvrage. Par ailleurs, l'obsolescence des textes d'application dès l'entrée en vigueur du décret portant code des marchés publics a aussi impacté la passation des marchés au cours du second semestre de l'année 2018. L'on a aussi noté une inadéquation de l'architecture organique du MINMAP avec ses nouvelles missions.

Ces constats ont permis d'engager un certain nombre de mesures afin d'opérationnaliser le plus rapidement possible le nouveau Code des Marchés Publics.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend poursuivre les actions des trois (03) programmes validées par le Parlement. Celles-ci permettront de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer les performances, le cadre et les conditions de travail. A cet égard, les efforts viseront dans le court terme à

- finaliser les textes d'application du Décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics;
- Arrimer l'organigramme du MINMAP à ses nouvelles missions ;
- Redéfinir les stratégies des différents programmes ;
- Redéfinir le cadre logique des programmes.

A moyen terme, il s'agira de :

- renforcer les capacités des personnels sur les nouvelles missions dévolues au MINMAP ;
- accroître les moyens budgétaires, logistiques et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution ;
- mettre en œuvre les mécanismes de contrôle interne et externe nouvellement dévolues au MINMAP. Il s'agira d'intensifier les contrôles, à travers des descentes plus régulières et plus systématiques, afin de s'assurer de la qualité de la passation des marchés par les Autorités Contractantes et les Commissions de Passation des Marchés et de l'effectivité des prestations réalisées par les co-contractants de l'Administration ;
- doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, et en véhicules ;
- poursuivre la construction des services déconcentrés du MINMAP
- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP ;
- poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ;
- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;
- poursuivre les négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en œuvre du Système d'Information sur la performance ;
- poursuivre de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux et déconcentrés ;
- Finaliser les études architecturales et techniques de l'immeuble devant abriter les services centraux, la Délégation Régionale du Centre et la Délégation Départementale du Mfoundi.